

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES CONCERNANT
UNE DEMANDE DE CREDIT DE CHF 481'150.- TTC POUR LE REMPLACEMENT D'UN VEHICULE
D'EXTINCTION DU SDIS TERRE SAINTE
(selon préavis No 03/2026)**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances, composée de Madame Fabiola Gavillet Vollenweider ainsi que de Messieurs Nicolas Eichenberger, Dominique Hug et François Marchal, Jack Sheldon étant excusé, s'est réunie le 01 juin 2026 en présence de Madame Stéphanie Meier, Municipale, et de Monsieur Jean-Marc Cherbuin, employé communal de Coppet qui suit les comptes du SDIS Terre Sainte.

Monsieur Cherbuin a rappelé en introduction que le Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) de Terre Sainte a besoin de remplacer un véhicule (Pyro 72) âgé de 29 ans et dont les pièces de rechange sont de plus en plus difficiles à trouver.

A l'issue d'une procédure des marchés publiques, 2 offres ont été soumises.

Le choix du SDIS Terre Sainte se porte sur l'offre de la société Rosenbauer Suisse SA pour un camion tonne pompe MAN TGM équipé pour un coût d'acquisition total TTC arrondi de CHF 481'150.-, prévu d'être financé par la trésorerie courante du SDIS Terre Sainte.

A cet effet, le SDIS Terre Sainte dispose, selon le bouclage des comptes 2025, de CHF 377'310, dans son fonds de renouvellement des véhicules. Il reste donc un solde de CHF 103'840 pour boucler le financement. Le budget 2026 du SDIS implique un fonds de réserve supplémentaire de CHF 30'000.

En réalité, le crédit nécessaire à prévoir est donc au maximum d'environ CHF 73'000. Il demeure également possible que les charges de fonctionnement 2026 du SDIS soient inférieures au budget, ce qui permettrait de dégager un montant supplémentaire sur le compte de préfinancement et de réduire d'autant le montant à emprunter.

Le coût de cet emprunt sera supporté par le budget de fonctionnement annuel du SDIS, auquel chaque commune contribue proportionnellement au nombre de ses habitants par rapport à la population totale de Terre Sainte. La Commune de Mies contribue, avec un montant de CHF 59'400, pour environ 12.8% du budget annuel du SDIS.

Il faut noter que pour réaliser le remplacement du camion, toutes les communes de Terre Sainte doivent valider ce préavis.

La Commission des Finances reconnaît le besoin du SDIS et recommande au Conseil Communal:

- d'approuver le préavis municipal No 03/2026 relatif à une demande d'un crédit de CHF 481'150.- TTC pour le remplacement d'un véhicule d'extinction du SDIS Terre Sainte
- de financer l'acquisition de ce véhicule par la trésorerie courante du SDIS Terre Sainte
- d'autoriser la commune boursière de Coppet d'emprunter si nécessaire le solde de l'acquisition, soit un montant de CHF 103'840.-
- d'autoriser la création d'un compte de préfinancement pour l'acquisition d'un véhicule ren remplacement du fonds de réserve actuel (exigence MCH2)



François Marchal
Pour la Commission des Finances

Fabiola Gavillet Vollenweider

Nicolas Eichenberger

Dominique Hug

Jack Sheldon